

# PRINCIPES POUR LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

Le groupe de principes suivant représente un effort concerté par les donateurs de capturer les leçons les plus importantes apprises par la communauté de développement dans la mise en oeuvre des programmes technologiques. Fondés sur un ensemble antérieur de préceptes d'organisateur approuvés par plus de 300 organisations, ces principes visent à représenter des lignes directrices qui sont destinées à informer, et non pas dicter, la conception des programmes de développement technologique.

## UN : CONCEVOIR AVEC L'UTILISATEUR

- › Développer des solutions appropriées au contexte en fonction des besoins de l'utilisateur.
- › Inclure tous les groupes d'utilisateurs aux activités de planification, développement, mise en oeuvre, et évaluation.
- › Développer des projets de manière incrémentielle et itérative.
- › Créer des solutions améliorées basées sur des flux de travail existants et planifier une adaptation organisationnelle.
- › S'assurer que les solutions sont utiles et pertinentes pour les populations les plus marginalisées : les femmes, les enfants, les personnes handicapées et les victimes des conflits et des catastrophes naturelles.

## DEUX : COMPRENDRE L'ÉCOSYSTÈME

- › Participer à des réseaux et à des communautés de professionnels qui partagent les mêmes valeurs.
- › Se conformer aux politiques technologiques, juridiques et réglementaires.

## TROIS : CONCEVOIR À L'ÉCHELLE

- › Concevoir à l'échelle depuis le début et évaluer et atténuer les dépendances qui peuvent limiter la capacité d'exécution.
- › Employer une approche systémique de la conception en tenant compte des implications de la conception au-delà d'un projet immédiat.
- › Être reproductible et personnalisable dans d'autres pays et contextes.
- › Démontrer l'impact avant d'évaluer la solution.
- › Analyser tous les choix technologiques à travers l'objectif de l'échelle nationale et régionale.
- › Tenir compte des partenariats depuis le début et initier des négociations très tôt.

## QUATRE : CONSTRUIRE POUR LA DURABILITÉ

- › Planifier la durabilité depuis le début, incluant une planification pour une santé financière à long terme, par ex. , en évaluant le coût total de propriété.
- › Utiliser et investir dans les communautés locales et les développeurs par défaut et aider à catalyser leur croissance.
- › Coopérer avec les gouvernements pour garantir l'intégration dans une stratégie nationale et identifier les défenseurs gouvernementaux de haut niveau.

## CINQ : ÊTRE MOTIVÉ PAR LES DONNÉES

- › Concevoir des projets de manière à ce que l'impact puisse être mesuré à des jalons distincts avec un intérêt porté sur les résultats plutôt que sur la production.
- › Évaluer des solutions innovantes et les domaines qui manquent de données et de preuves.
- › Utiliser des informations en temps réel pour superviser et informer des décisions de gestion à tous les niveaux.
- › Si possible, optimiser les données comme produit dérivé des actions de l'utilisateur et les transactions pour des évaluations.

## SIX : UTILISER DES DONNÉES OUVERTES, DES NORMES OUVERTES, DES SOURCES OUVERTES, DES INNOVATIONS OUVERTES

- › Adopter et élargir les normes existantes ouvertes.
- › Ouvrir les données et les fonctionnalités et les exposer dans des API (interfaces de programmation d'interface) documentées où l'utilisation par une communauté plus vaste est possible.
- › Investir dans un logiciel en tant que bien public.

- › Développer le logiciel pour être une source ouverte par défaut avec le code mis à disposition dans les dépôts publics et supporté par les communautés de développeurs.

## SEPT : RÉUTILISER ET AMÉLIORER

- › Utiliser, modifier et étendre les outils, plateformes et cadres si possible.
- › Développer de manière modulaire, des approches favorables qui sont interopérables par rapport à celles qui sont monolithiques par conception.

## HUIT : RÉSOUDRE LA CONFIDENTIALITÉ & LA SÉCURITÉ

- › Évaluer et atténuer les risques pour la sécurité des utilisateurs et leurs données.
- › Tenir compte du contexte et des besoins de confidentialité des informations personnellement identifiables lors de la conception des solutions et atténuer en conséquence.
- › Garantir l'équité et l'impartialité dans la co-création et protéger les meilleurs intérêts des utilisateurs finaux.

## NEUF : COLLABORER

- › Engager des expertises diverses parmi les disciplines et les industries à tous les niveaux.
- › Travailler en secteurs pour créer des approches coordonnées et plus holistiques.
- › Documenter les travaux, les résultats, les processus et les meilleures pratiques et les partager dans une portée étendue.
- › Publier des documentations sous une licence Creative Commons par défaut, avec une solide justification si une autre approche de licence est prise.

Pour plus d'informations, consulter  
[DIGITALPRINCIPLES.ORG](https://digitalprinciples.org)